

aicom | *Paroisse
Duchesse*

FORMATION
PROFESSIONNELLE

ARTISTE-
INTERPRÈTE

CURSUS CHANT

PRÉREQUIS : AVOIR 16 ANS MINIMUM • JUSTIFIER D'UNE PRATIQUE ARTISTIQUE EN CHANT ET/OU FORMATION MUSICALE • DÉFINIR UN PROJET PROFESSIONNEL COHÉRENT DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT ET/OU DE L'AUDIOVISUEL

MÉTHODES MOBILISÉES ET PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

ANNÉE 1 MISE À NIVEAU

- ✓ Appropriation du langage technique
- ✓ Approche d'une structuration anatomique de la voix
- ✓ Éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique
- ✓ Acquisition de base d'une pratique autonome
- ✓ Capacité à tenir sa place dans une pratique collective
- ✓ Ouverture culturelle dans le répertoire de la musique vocale et instrumentale
- ✓ Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle

ANNÉE 2 CYCLE SUPÉRIEUR

- ✓ Approfondissement et acquisition des fondamentaux techniques de la MAN
- ✓ Acquisition d'une méthode de travail saine personnalisée
- ✓ Constituer un répertoire adapté à la typologie vocale
- ✓ Acquérir des connaissances esthétiques structurées
- ✓ Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle (casting, audition)
- ✓ Développement de l'endurance et de la virtuosité (apprendre un rôle par cœur en polyphonie)
- ✓ Confirmer sa capacité à poursuivre une orientation professionnelle

3H /SEMAINE

TECHNIQUE VOCALE
« EXPLORATION PROPRIOCEPTIVE »
Explorer, mémoriser, mécaniser le chant. Respiration. Posture. Soutien. Timbre. Projection. Registres. Justesse. Tessiture.

3H /SEMAINE

INTERPRÉTATION
« TRAVAIL DE LA TECHNIQUE »
Placer la voix en travaillant l'interprétation. Faire abstraction de la vocalité et de sa mémoire acoustique. / Préciser la diction, le style, le phrasé, les couleurs, les nuances et les articulations. / Lâcher prise avec la technique en valorisant le texte. / Jouer avec le timbre. Créer des connexions voix parlée – voix chantée. / Comprendre les choix esthétiques du compositeur. / Stimuler l'écoute. Développer le sens du rythme en solo ou en ensemble. / Se mettre au service d'un compositeur. S'approprier l'état émotionnel du personnage.

3H /SEMAINE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Casting - Curiosité stylistique - Projets Personnels / Stimuler sa curiosité / Écoute et analyse d'œuvres majeures dans tous les répertoires et tous les styles / Affirmation de son identité vocale et scénique en solo et polyphonie vocale / Choix du répertoire (lyrique, comédie musicale, pop...) Conseil - Orientation.

NOS FORMATEURS

Responsable section Chant : Pierre-Yves Duchesne / Directeur musical : Lionel Losada
CHANT : Fleur Mino, Malaïka Lacy, Djamel Mehnane, Yoni Amar, Gaël Rouxel, Patricia Samuel, Julien Mior, Sarah Tullamore, Krzysztof Dekanski, Marie-Lys Langlois, Ludivine Sourd, Franck Ducroz, Geoffrey Vitti, Frédérique Loiseau, Fadi Dahdouh, Nicolas Turconi... **FORMATION MUSICALE :** Vincenzo Mingoïa, Gaël Rouxel, Lionel Losada... **THÉORIE :** Malaïka Lacy, Lionel Losada...
Retrouvez leurs biographies sur notre site internet www.aicomparis.com



PIERRE-YVES DUCHESNE
EST L'AUTEUR DE
PY 3.14, LA MÉTHODE,
LE MANUEL DE LA VOIX
DE L'AICOM

DOCUMENTATION REMISE AUX STAGIAIRES : Kit stagiaire (Le Manuel de la voix - PY 3.14 - La Méthode, liste de lectures) **Liste des fournitures obligatoires :** Engagé dans une démarche environnementale, tous les documents pédagogiques sont transmis au format PDF **LISTE DES FOURNITURES OBLIGATOIRES :** Manuel de chant « Méthode PY 3.14 », enregistreur/dictaphone, deux cahiers et deux stylos, 1 trousse (crayon de bois, gomme, stylo, surligneur...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SURMONTER LES DIFFICULTÉS TECHNIQUES D'UNE CHANSON ET D'UNE PARTITION

- Être capable d'articuler clairement et distinctement des paroles pour permettre la compréhension des mots et le sens de la chanson
- Maîtriser la respiration du chanteur dans le but d'émettre les notes correspondantes à la chanson
- Être capable de lire, comprendre et apprendre une partition pour déterminer toutes les difficultés technique d'une chanson et en comprendre les enjeux
- Placer correctement sa voix dans le but de chanter sans forçage
- Respecter le rythme d'une chanson pour permettre la compréhension des mots et du sens de la chanson

INTERPRÉTER UNE CHANSON

- Maîtriser l'espace et son corps pour sublimer le sens des paroles données et accompagner le public vers la compréhension
- Transmettre l'émotion correspondante au sens d'une chanson pour toucher le public

S'INTÉGRER DANS UN ENSEMBLE, UN CHOEUR

- Être à l'écoute du ou des partenaires pour former un ensemble cohérent pour le public
- Être au service de l'ensemble, du chœur dans le but d'offrir une interprétation homogène au public

MODALITÉS D'ÉVALUATION

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ? MODALITÉ D'ÉVALUATION INITIALE Chaque stagiaire est évaluée lors d'une audition d'entrée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant. Cette évaluation initiale se déroule devant un responsable de l'équipe pédagogique et comprend une présentation d'un extrait chanté. Il est également possible d'intégrer la formation de l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école.

PENDANT LA FORMATION, AU DEBUT DE LA FORMATION Au cours de la première semaine de la formation, les stagiaires participent à plusieurs ateliers de travail en chant, et formation musicale afin de définir leur niveau par rapport à l'ensemble du groupe. Les cours étant dispensés par niveaux différenciés, les équipes de l'AICOM définissent un niveau de départ pour chacun des stagiaires. Les groupes attribués peuvent évoluer durant la formation au regard du contrôle continu et de l'évaluations de la fin du premier trimestre (décembre).

CONTRÔLE CONTINU Tout au long de leur formation, les stagiaires sont évalués régulièrement par leurs différents formateurs au sein des cours (évaluations sous forme de questionnaire, exercices pratiques ou étude de répertoire). Chaque stagiaire bénéficie de retours réguliers et directs de chaque formateur. Un bulletin de synthèse est remis au stagiaire chaque trimestre.

ÉVALUATION TRIMESTRIELLE «CASTING BLANC» à l'image de la profession, l'AICOM évalue ses stagiaires sous la forme d'un « casting blanc » à l'issue de chaque trimestre, dans les disciplines enseignées. Un bulletin de synthèse est remis au stagiaire chaque trimestre.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION Au terme de la formation, les stagiaires sont évalués sous la forme d'un « casting blanc » comprenant l'exécution d'une chanson extraite du répertoire de comédie musicale, pop ou lyrique et l'exécution d'une partition devant un jury.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Du lyrique à la pop, du jazz à la comédie musicale, les étudiants du cursus chant de l'AICOM sont confrontés à tous les styles au cours de leur formation. Ce cursus professionnel d'artiste-interprète est placé sous la direction de Pierre-Yves Duchesne et s'appuie sur la Méthode PY 3.14. Au-delà de la technique vocale et du travail d'interprétation, il est également composé de cours de formation musicale.

NOTRE FORMATION S'ARTICULE SUR UNE ALTERNANCE D'APPORTS THÉORIQUES ET DE PRATIQUES :

- Exposés théoriques réalisés par nos formateurs
- Apport d'expériences de nos formateurs
- Travaux par groupes et mise en situation
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.
- Exercices et ateliers d'application permettant aux stagiaires et aux formateurs d'évaluer les progrès individuel et collectif.

DURÉE, TARIFS & LIEU DE LA FORMATION

Deux années scolaires de formation, de septembre à juin (hors vacances scolaires zone C)

MAN : 32 semaines - 275 heures/an - 9 heures/semaine 3 800€

CYCLE SUPÉRIEUR : 32 semaines - 275 heures/an - 9 heures/semaine 3 800€

Les cours ont lieu au
Campus AICOM 10 rue Albert Einstein 94000 Créteil
chaque lundi et mardi de 9 heures à 12 heures et
chaque vendredi de 13 heures à 16 heures.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat. L'inscription peut avoir lieu jusqu'à onze jours avant le dém: arrage de la session sous réserve de places disponibles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

01 45 23 33 73
carole.danan@aicomparis.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Carole Danan disponible à 01 45 23 33 73.

aicom | *Pennyves
Duchezue*



10, rue Albert Einstein 94000 Créteil
01 45 23 52 69 / contact@aicomparis.com

AICOMPARIS.COM